



Périodique de la Fédération Nationale des Officiers mariniers, Quartiers-Maîtres en retraite et Veuves

DROGUE... RÉSERVES... RETRAITES...

La question que l'on pourrait se poser : y a-t-il un point commun entre les trois éléments de ce titre ? Oui, les armées...

La marine nationale vient de lancer une grande campagne d'information sur le danger de la consommation de drogue (en particulier du cannabis). Le slogan : « Une marine sans drogue ». La marine nationale, c'est 42.500 militaires et 10.000 civils. Une population soumise « à l'air du temps » au même titre que la société civile. Une enquête de l'observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), en 2003, montre qu'il y a parmi les 18 - 75 ans 850.000 consommateurs réguliers dont 450.000 consommateurs quotidiens. Pour cette même année, l'enquête menée au cours de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) décele 14,6 % de consommateurs réguliers parmi les garçons de 17 - 18 ans et 6,5 % pour les filles de la même tranche d'âge. En 2004, au sein de la marine, 157 fiches individuelles ont été ouvertes (détention, usage ou trafic de drogue constatés), 98 % concernent les 18 - 25 ans. Pas d'infraction constatée chez les officiers et les officiers mariniers supérieurs.

L'information se fera dès le recrutement, puis dans les écoles de formation de la marine. Détection et dépistage seront faits dans le cadre légal et dans le respect des libertés individuelles. Pour ceux qui le voudront, un soutien particulier et un accompagnement seront effectués par le personnel des centres médicaux et psychologiques de la marine. Le métier de marin est basé sur la collectivité, sur la cohésion. En mer plus qu'ailleurs, les marins sont solidaires.

Une amélioration de la réserve est en marche. Le ministre de la défense a présenté le 5 avril dernier à l'école militaire, le projet de loi modifiant la loi du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense. L'évolution se fera sur trois axes : clarifier la distinction entre la composition de la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne. Améliorer la réactivité des réservistes, augmentation des durées possibles d'activité.

Réserve opérationnelle à deux niveaux :

- Volontaires sous « engagement à servir dans la réserve opérationnelle » (ESR)

- Anciens militaires soumis à l'obligation de disponibilité et ayant reçu une affectation.

Réserve citoyenne ne comprenant que des volontaires agréés par les forces armées.

Amélioration de la réactivité en ramenant le préavis à un mois pour les absences de plus de cinq jours, augmentation des durées jusqu'à 150 jours en cas de nécessité liée à l'emploi opérationnel des forces et 210 jours pour les emplois présentant un intérêt de portée nationale et internationale.

Pour conclure, pas de remise en cause du système en vigueur mais renforcement des capacités de la réserve opérationnelle. Enfin, une politique partenariale plus forte, pour la réussite de la réserve en général.

Puis vient la retraite. Après la réforme de 2003, le conseil d'orientation des retraites (COR) vient à partir d'un document de travail, de faire des projections à l'horizon 2050. Le déficit dit « technique », c'est-à-dire la différence entre les pensions versées et les cotisations perçues serait de 40,3 milliards d'euros en 2050. Sans la réforme de 2003, il s'élèverait à 60 milliards d'euros.

Le transfert de 130.000 agents de la fonction publique d'Etat vers les collectivités locales dû à la décentralisation au cours des 20 prochaines années, et une baisse des fonctionnaires des postes et télécommunications, feront passer les fonctionnaires de l'Etat de 2,5 millions en 2003 à 1,9 million en 2050. D'après le COR, ces chiffres doivent être pris avec une précaution extrême. Ces projections pour 2050 ne sont qu'un ordre de grandeur.

Il ne fait pas de doute qu'une baisse des fonctionnaires actifs et une augmentation des pensionnés avec le prolongement régulier de l'espérance de vie, nous reparlerons dans quelques années... des retraites.

Michel LACHAUD

CONGRÈS 2006 : SEVRIER - ANNECY 26 AU 28 MAI

« *Escale à IVOIRE (Haute Savoie)* »

